

Communiqué de presse

17 septembre 2009

SIX Group AG
Media Relations
Selnaustrasse 30
Case postale
CH-8021 Zurich

T +41 58 854 2675
F +41 58 854 2710
pressoffice@six-group.com
www.six-group.com

Lancement de produits structurés garantis par nantissement

Dès le 28 septembre 2009, il sera possible pour la première fois de coter auprès de SIX Swiss Exchange et de négocier sur Scoach Schweiz AG, des certificats garantis par nantissement (appelés en anglais Collateral Secured Instruments ou «COSI»). Cela signifie en clair pour l'investisseur: protection en cas d'insolvabilité des émetteurs.

À l'initiative de Scoach Schweiz et de l'Association Suisse Produits Structurés (ASPS), un service novateur a été mis au point qui permet de réduire le risque d'émission au moyen d'une garantie par gage. Ce nouveau service, qui est proposé par SIX Swiss Exchange SA, repose sur l'infrastructure éprouvée de Securities Lending des sociétés SIX SIS SA et Eurex Zürich AG. La garantie par nantissement fonctionne grâce à un mécanisme élaboré de garantie qui fait appel à une évaluation neutre, indépendante de l'émetteur, de chaque produit structuré.

Du point de vue juridique, les produits structurés sont des obligations au porteur; il s'ensuit que l'investisseur en produits structurés supporte un risque d'insolvabilité lié à la qualité de l'émetteur. Ce risque d'insolvabilité de l'émetteur peut être fortement limité en faisant appel à la nouvelle garantie par nantissement. Celle-ci prévoit la mise en gage par les émetteurs ou un donneur de sûretés désigné de titres liquides auprès de SIX Swiss Exchange en tant que garanties. Pour la garantie par nantissement ne sont admises que des garanties sélectionnées (emprunts éligibles par la BNS et la BCE, actions très liquides et monnaie). Les certificats garantis par nantissement et les garanties sont évalués chaque jour ouvrable bancaire, le donneur de sûretés s'engageant à adapter le montant du nantissement à toute modification de valeur éventuelle. En cas de certains événements de liquidation liés à l'insolvabilité prévisible ou effective d'un émetteur, les garanties sont liquidées et un montant proportionnel du produit net de la réalisation des garanties est versé aux investisseurs. Les risques de marché liés aux produits structurés ne sont pas influencés par le nantissement et sont entièrement supportés par les investisseurs.

Bank Vontobel et EFG Financial Products lanceront dès septembre les premiers produits structurés garantis par nantissement. D'autres émetteurs les suivront en octobre.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante:

http://www.six-swiss-exchange.com/admission/cosi/cosi_overview_fr.html

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, Head Media Relations est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75

Fax: +41(0)58 854 27 10

E-mail: pressoffice@six-group.com

SIX Group

SIX Group gère l'infrastructure de la place financière suisse et offre aux acteurs financiers du monde entier une gamme de services complète dans les secteurs du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements. Née en janvier 2008 de la fusion de SWX Group, Telekurs Group et SIS Group, l'entreprise appartient à ses utilisateurs (160 banques de tailles et d'orientations très diverses). Avec quelque 3600 collaborateurs et une présence dans 23 pays, son chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard de francs suisses. www.six-group.com